

# 1. ANNEXES AU RAPPORT DE PRESENTATION

## (ZAC PONT ROMPU)

*Dossier d'approbation*

### ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE SAINT-JEAN-LE-VIEUX



<p>Vu pour être annexé à notre délibération en date de ce jour, le 6 février 2019 LE MAIRE,</p>	<p>PLU approuvé le : 6 février 2019</p>	<p>Pour copie conforme</p>
---	---	----------------------------

- Arrêté DUP ZAC du Pont Rompu (06/02/2015)
- Dossier de mise en compatibilité du POS de Saint Jean le Vieux (11/2014)
- Dossier de mise en compatibilité du PLU de Pont d'Ain (11/2014)
- Etude L.111-1-4 (11/2010)